Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20230403-230403-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 3 avril 2023

Objet

Budget principal – Compte de Gestion – Exercice 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE :

33

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean-claude GALAN – Andrée COLLIN – Martine CHEVAUCHERIE – Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX – Nicole BONNAL (délibérations 6 à 22) -
Christophe BAGILET – Vincent BUNEL – Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI – Justine ADENIS – Cédric JUIF – Monique FRENEL – Patrick DANDY – Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Séverine CASTAGNET

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Nathalie LACUEY à Monsieur le Maire – Pascal CAVALIERE à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN – Fatima SABI à Nathalie BIJOUX –
Céline PROUHET à Andrée COLLIN – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE –
Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Absents excusés : Nicole BONNAL (délibérations 1 à 5) - Alexandre LEDOUX

M. Ahmed ASFOR a été nommé secrétaire de séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20230403-230403-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2343-1 et 2, et D2343-1 à D2343-10,

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 23 mars 2023 ;

Considérant les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2022, dressé par le Trésorier,

Considérant que ce compte de gestion n'appelle aucune observation,

Le Conseil municipal, après délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du trésorier tel qu'il lui est présenté.

Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 31
Pour **: 31**
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 4 avril 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

MAIRIE DE FLOIRAC Gironde